CARRIÈRES D'ARVEL. Les écologistes montent aux barricades

«Une république bananière!»

LAUSANNE

Les organisations écologistes demandent l'arrêt de l'exploitation des carrières d'Arvel

Les organisations écologistes demandent l'arrêt immédiat de l'exploitation des carrières d'Arvel et la remise en état du site. Elles accusent l'Etat de Vaud de ne pas tirer les conséquences du verdict du Tribunal fédéral (TF), défavorable à l'extension du site.

Pour SOS-Arvel, soutenu par le WWF, Pro Natura, Helvetia Nostra, et la Ligue suisse pour la protection du

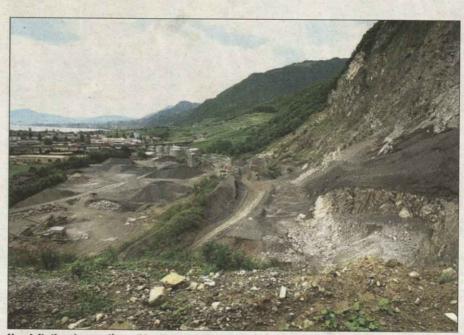
paysage, la décision du TF impose une conclusion à cette «longue saga». Les autorités vaudoises ne peuvent plus se laisser aveugler «par le mythe de l'intérêt national du ballast d'Arvel».

L'intérêt à poursuivre l'extraction de tonnes de ballast doit s'effacer face à

> l'atteinte irrémédiable au site classé que constitue le château de Chillon et son arrière-plan.

> > «Nous sommes dans un Etat de non-droit»

Robert Haas, secrétaire exécutif de SOS-Arvel



L'exploitation des carrières d'Arvel suscite de nombreuses polémiques. Edouard Curchod

«Nous sommes dans un Etat de nondroit», a déploré Robert Haas, secrétaire exécutif de SOS-Arvel, qui a reproché au Conseil d'Etat des méthodes dignes d'une «république bananière». Selon lui, il est clair que «le refus de l'extension de la carrière fait tomber les permis actuels». Le Conseil d'Etat aurait déjà dû réagir. L'arrêt immédiat de l'extraction s'impose avant la remise en état des lieux. Celle-ci devra faire l'objet d'études

sérieuses, plaident les organisations écologistes. La balafre qui défigure le site «mérite d'être soignée dignement».

PDG du groupe Colas,

propriétaire des carrières d'Arvel, Jean Beauverd n'entend pas mettre la clé sous le paillasson. «Nous sommes fermement décidés à poursuivre l'exploitation et au besoin à déposer de nouvelles demandes de concession», déclare le PDG de Colas. qui dénonce les positions trop «catégoriques» des organisations écologistes. Il regrette la décision du TF, qui empêche la poursuite de l'exploitation dans des conditions qui auraient été plus favorables. pour l'emploi. Selon lui, les 35 personnes occupées sur le site d'Arvel ne sont pas menacées. Il précise que si l'Etat de Vaud se décidait à fermer la carrière, les ouvriers se retrouveraient «sur le carreau». I ats-Le Matin